

Enedis

Mairie de Saint-Jory-las-Bloux
Maison de la commune
24160 Saint-Jory-las-Bloux

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

cuau-aqn@enedis.fr

Interlocuteur :

DADAGOVA Zarina

Objet :

Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme

33074 Bordeaux // tel : 0556799329 , le 02/11/2021

Madame, Monsieur,

Par votre demande d'information pour l'instruction de l'autorisation d'urbanisme d'une installation de production, vous nous avez sollicités afin de connaître les coûts d'extension de réseau électrique qui seraient à la charge de la CCU (ou de l'EPIC) concernant le projet référencé ci-dessous :

Autorisation d'Urbanisme : PC02442921D0004

Adresse : 24160 SAINT-JORY-LAS-BLOUX

Référence cadastrale : Section AP , Parcelle n° 6 110 108 103

Section AS , Parcelle n° 94 5 4 7 9 128

Section AR , Parcelle n° 5 15 56 54 12 8 4 14 13 18 61 53

Nom du demandeur : Roux

Selon les dispositions de l'article L342-11 du code de l'énergie, l'éventuelle contribution pour des travaux d'extension nécessaires à la réalisation d'un projet de production n'est pas à la charge de la CCU.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Zarina DADAGOVA

Votre conseiller

1/1

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

